

Séance du 27 juin 2025

Le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Nombre de conseillers municipaux présents : 06
Nombre de conseillers municipaux votants : 06
Nombre de conseillers municipaux pour : 06
Date de la convocation : 3 juin 2025
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Martine JOLIVET, Dominique TARDY.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS, Marie-José VIVIEN

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET :Lancement des Schémas Directeurs d'Assainissement des eaux usées (études) manquants sur le territoire de la Communauté de Comme Brenn Val de Creuse

Monsieur Le Maire,

RAPPELLE les points suivants :

- La réglementation impose aux communes disposant d'un système d'assainissement collectif de réaliser un diagnostic de leurs installations (schéma directeur), à minima tous les 10 ans.
- Cette étude doit permettre :
 - d'améliorer la connaissance du patrimoine par la mise à jour des plans des réseaux et la réalisation d'un état des lieux complet des ouvrages d'assainissement
 - d'établir un diagnostic du fonctionnement des réseaux eaux usées, afin d'en recenser les anomalies,
 - de prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité,
 - d'élaborer un programme chiffré de travaux à réaliser sur les réseaux existants.

- Un groupement de commandes est constitué et intègre les communes souhaitant engager cette étude.

La Communauté de Communes portera administrativement le dossier afin de lancer la consultation auprès de bureaux d'études spécialisés et effectuer le dépôt des demandes de subventions auprès des financeurs (Agence de l'Eau Loire Bretagne et Conseil Départemental de l'Indre).

Le reste à charge du coût des études sera remboursé à la communauté de communes par les collectivités

Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20250627-DE-020-2025-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

concernées

Publié le : 03/07/2025 16:01 (Europe/Paris)

Par : La secrétaire

https://www.intramuros.org/oulches/documents_administratifs/34597

INFORME

- De la nécessité réglementaire de réaliser un Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées sur le territoire communal.

PRECISE que cette étude

- est d'une durée prévisionnelle de vingt-quatre (24) mois,
- est constituée des phases suivantes :
PHASE 1 : Pré-diagnostic
PHASE 2 : Campagnes de mesures
PHASE 3 : Investigations complémentaires
PHASE 4 : Élaboration d'un programme d'actions
PHASE 5 : Schéma Directeur et analyse du prix de l'eau
- a fait l'objet d'une estimation prévisionnelle
- est susceptible de faire l'objet d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de l'Indre
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 50 %
- Conseil Départemental de l'Indre : 25 % à 35 % (selon prix de l'assainissement)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE

- Le portage des dossiers par la Communauté de Communes et la constitution d'un groupement de commandes, afin d'engager les schémas directeurs manquants sur le territoire intercommunal, avec remboursement du reste à charge par les différentes collectivités concernées
- le programme des schémas directeurs,

PREND l'engagement d'inscrire les sommes nécessaires à son budget,

SOLLICITE le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de l'Indre, au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancer ces études,

DONNE POUVOIR à Monsieur Le Maire ou à son représentant, d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la constitution des dossiers et pour retenir les bureaux d'études spécialisés pour ces opérations.

Le Maire,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
JOLIVET Martine

Transmis à la Sous-Préfecture le

Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20250627-DE-020-2025-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

